

Presentation :

La Direction de l'Espace Public de la ville de Niort est au coeur de l'action pour façonner et améliorer sans cesse notre ville dans une perspective de durabilité.

De la voirie aux espaces verts, en passant par la signalisation et l'éclairage, nous oeuvrons chaque jour pour créer un environnement urbain accueillant et agréable.

Nous recherchons un(e) Responsable de Secteur Espaces Verts, au sein du service espaces verts et naturels pour la Ville de Niort. À ce poste clé, vous serez chargé(e) de superviser et de coordonner l'entretien et l'aménagement de nos espaces verts, contribuant ainsi à l'embellissement et au bien-être de notre communauté. Fort(e) de votre expertise en gestion d'équipe et de vos compétences techniques en horticulture et paysagisme, vous jouerez un rôle central dans la préservation de notre patrimoine naturel et urbain. Rejoignez-nous pour participer activement à la qualité de vie des Niortais et à la valorisation de notre environnement.

Au sein du service espaces verts et naturels et sous l'autorité directe du responsable de la régie espaces verts et production, vos missions sont détaillées comme suit :

Missions :

1/ ACTIVITÉS PRINCIPALES :

Gestion et entretien du patrimoine des espaces verts avec les moyens de la régie :

- Définition des besoins de maintenance du secteur.
- Programmation des travaux de maintenance réalisés par l'équipe.
- Prévisions des besoins en fournitures, matériel et personnels.
- Approvisionnement de l'équipe en fournitures.
- Suivi des travaux et du patrimoine de la ville (espaces verts).
- Saisie informatique des travaux et documents de travail divers.
- Gestion des locaux, mise à disposition pour l'équipe.
- Suivi des différentes interventions extérieures sur son secteur géographique.
- Demande de DICT (demande d'intervention de commencement de travaux) et arrêtés de circulation pour les chantiers.
- Proposition et mise en oeuvre du fleurissement du secteur.
- Mise en oeuvre de la gestion différenciée.

Encadrement du personnel :

- Diriger l'équipe, encadrer et organiser les missions des agents de service.
- Appliquer la réglementation en matière de sécurité.
- Vérifier et contrôler la qualité des prestations.
- Gérer les congés, l'effectif, les demandes de formations, l'habillement et les équipements de protection individuelle (EPI)

Gestion du patrimoine arboré :

- Surveillance des arbres (contrôle - état sanitaire - développement,...), en relation avec le gestionnaire du patrimoine arboré.

2/ ACTIVITÉS SECONDAIRES

- Contribuer aux travaux neufs sur le secteur.
- Déterminer et programmer les travaux d'amélioration et de régénération sur le secteur.
- Accompagnement de personnes en formation ou personnels intérimaires.
- Participation à la mise en oeuvre de manifestations et décorations événementielles de la collectivité (festivals,

CONTRAINTES ET ENVIRONNEMENT DU POSTE :

- Horaires fixes : lundi à vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h22 à 17h00
- Autres horaires particuliers : En fonction des conditions spécifiques de certaines interventions (chantiers, manifestations, etc.)
- Adaptation ponctuelle des horaires par décalage des horaires d'arrivée ou de départ du travail.
- Effectif total de l'équipe : 11 dont le technicien encadrant et le présent poste - Encadrement de proximité du poste : 9 personnes (jardiniers - adjoints techniques)
- Relations fonctionnelles :
 - en interne : Toutes les directions et les services municipaux
 - en externe : Associations naturalistes GODS, DSNE, PNR Marais Poitevin
- Travail à la vue du public
- Tenue fournie par la collectivité

Profil :

DIPLOMES ET SAVOIRS REQUIS :

- Titulaire d'un diplôme en travaux paysagers, jardins et espaces verts ou domaine équivalent
- Connaissances en botanique et principalement en gestion responsable et développement durable, en fleurissement durable et saisonnier, en techniques horticoles, en phyto parasitologie et en hygiène et sécurité.
- Permis B obligatoire - E(b) et C appréciés.

TYPE D'EXPERIENCES REQUISES :

- Doté d'une expérience significative dans des fonctions similaires ;
- Expérience et aptitude en management et encadrement d'équipe;
- Sensibilité à l'écologie et à la biodiversité ;
- Utilisation des plates-formes élévatrices mobiles de personnes (PEMP) (nacelle)
- Conduite d'engins de chantier
- Travail sur réseau électrique (habilitations électrique type : H0B0)
- Maîtrise des outils bureautiques et du logiciel ATAL appréciée.

PRINCIPALES QUALITES REQUISES POUR LE POSTE :

- Sens du service public et aptitude au travail en équipe;
- Organisation, méthode et rigueur;
- Sens des responsabilités;
- Qualités relationnelles avec l'équipe;

Conditions statutaires :

Poste ouvert au cadre d'emploi des agents de maîtrise. Peuvent postuler :

- Les agents relevant du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux.
- Les agents inscrits sur liste d'aptitude après concours.
- A défaut de titulaire de la fonction publique présentant les compétences requises, possibilité de recrutement par voie contractuelle (3 ans maximum - renouvelable - article L.332-8 2° alinéa du CGFP)

Remuneration :

- Conditions statutaires sur la base des grilles du cadre d'emplois d'agents de maîtrise territoriaux. (Pour information : de 1 816 € Brut pour un agent de maîtrise en début de carrière à 2 577 € Brut pour un agent de maîtrise en toute fin de carrière).
- Régime Indemnitare (pour information : 412 € brut/mois pour le grade d'agent de maîtrise(début carrière) et 458€ brut/mois pour le grade d'agent de maîtrise principal (fin de carrière))
- Pour les contractuels : Conditions de rémunération seront calculées, selon les conditions décrites ci-après et au regard des règles de calcul de reprise établies par les statuts et de l'expérience sur poste et/ou missions similaires.
- Pour les agents titulaires de la fonction publique uniquement : poste éligible à la nouvelle bonification indiciaire (NBI) - 15 points au titre de l'encadrement d'une équipe technique d'au moins 5 agents.
- Indemnités d'astreintes sous réserve de mobilisation pour l'astreinte d'exploitation.
- Prime vacances : 799.90 € brut versés 1 fois dans l'année, en juin ou en décembre (en fonction de la date de prise de poste), au prorata du temps de présence dans la collectivité
- Participation employeur à des contrats-groupes de complémentaire santé et prévoyance (maintien de salaire labellisé)- Non obligatoires.
- Accès aux services du Comité des Activités Sociales et Culturelles de Niort et son territoire (équivalent comité d'entreprise)
- Accès mesures sociales employeur

Renseignements :

Auprès de Monsieur MECHINEAU Raphaël, responsable du service espaces verts et naturels (tél. 0549787772) ou M. BERTELOOT Julien, responsable de la régie Espaces Verts (tél. 0549787521).

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre de motivation, 2 dernières évaluations professionnelles et copie du diplôme et/ou attestation de réussite au concours et/ou arrêté de la dernière situation administrative) avant le **09/04/2026** sous la référence : **V_26_C_14** à l'attention de M. Le Maire - Direction des Ressources Humaines

Pour les candidats reconnus comme travailleurs en situation de handicap, une copie de l'attestation RQTH.

Par mail : drh-candidature@agglo-niort.fr

Par voie postale : M. Le Maire

Direction des Ressources Humaines

Place Martin Bastard

CS 58755

79027 Niort Cedex